

FORÊT RÉGIONALE DE LA ROCHE - GUYON

PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

15 JANVIER 2024

ÎLE-DE-FRANCE NATURE

En novembre 2022, l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France est devenue Île-de-France Nature.

Forte de plus de 45 ans d'expérience, l'Agence protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

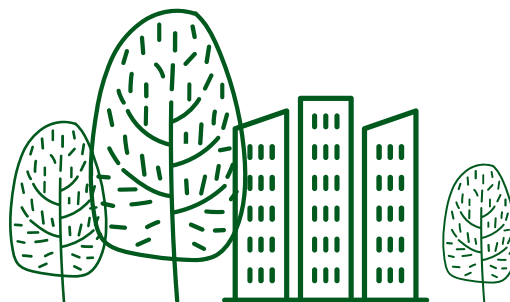
ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature.

PRÉSERVE, AMÉNAGE ET OUVRE AU PUBLIC les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

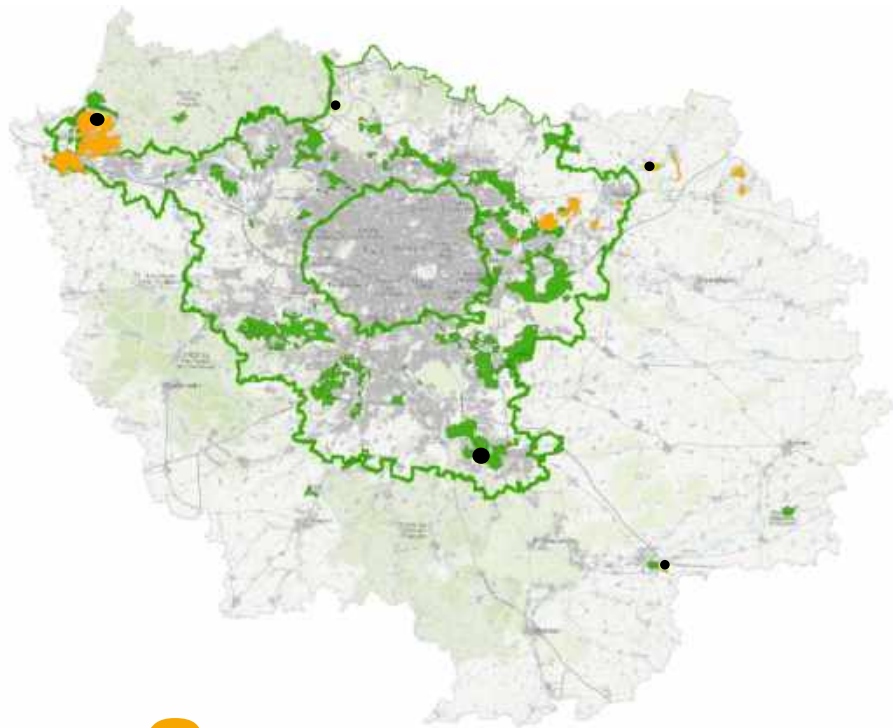
Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

1

CHIFFRES CLÉS D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE



LES CHIFFRES CLÉS



3

sites **Natura 2000**
représentant une surface
de **8 700 ha** et animés par
Île-de-France Nature

14 897 ha

dont **29 ha** acquis en 2022

56 PRIF

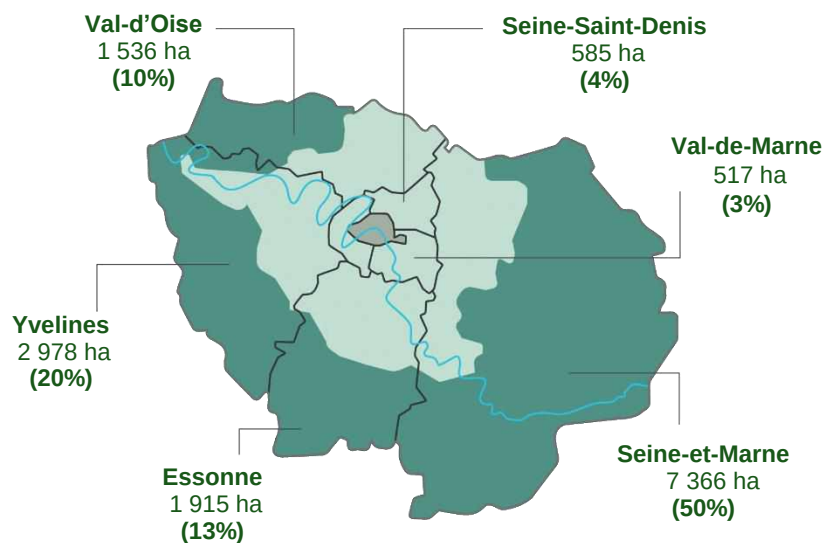
représentant
un total de **45 530 ha**

5

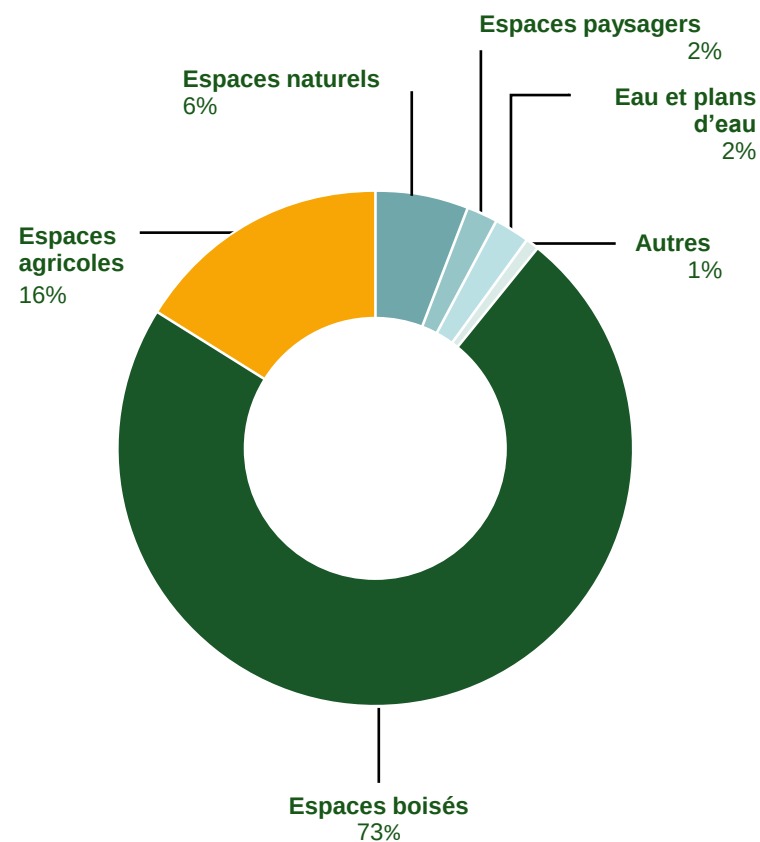
Réserves naturelles régionales
en gestion sur les 12 que compte
l'Île-de-France

LES CHIFFRES CLÉS

Patrimoine régional géré
par Île-de-France Nature
par département



Patrimoine régional géré
par Île-de-France Nature
par nature de terrain



FORÊTS



40

forêts régionales représentant **10 860 ha**
dont **8 935 ha** dotés de documents de
gestion forestière

18

forêts régionales certifiées **FSC®**
soit près de **8 500 ha**

100 %

des forêts régionales certifiées **PEFC™**

19 200 m³

de bois issus des forêts régionales
pour alimenter la filière

AGRICULTURE



139

agriculteurs locataires
dont 6 nouveaux en 2022

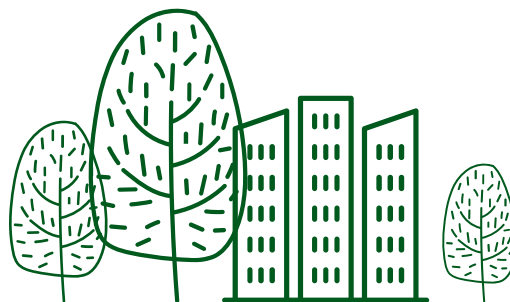
Centres équestres compris, hors apiculteurs

2 275 ha

de terres agricoles
dont 19 hectares acquis en 2022

2

PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE RÉGIONAL D'INTERVENTION FONCIÈRE



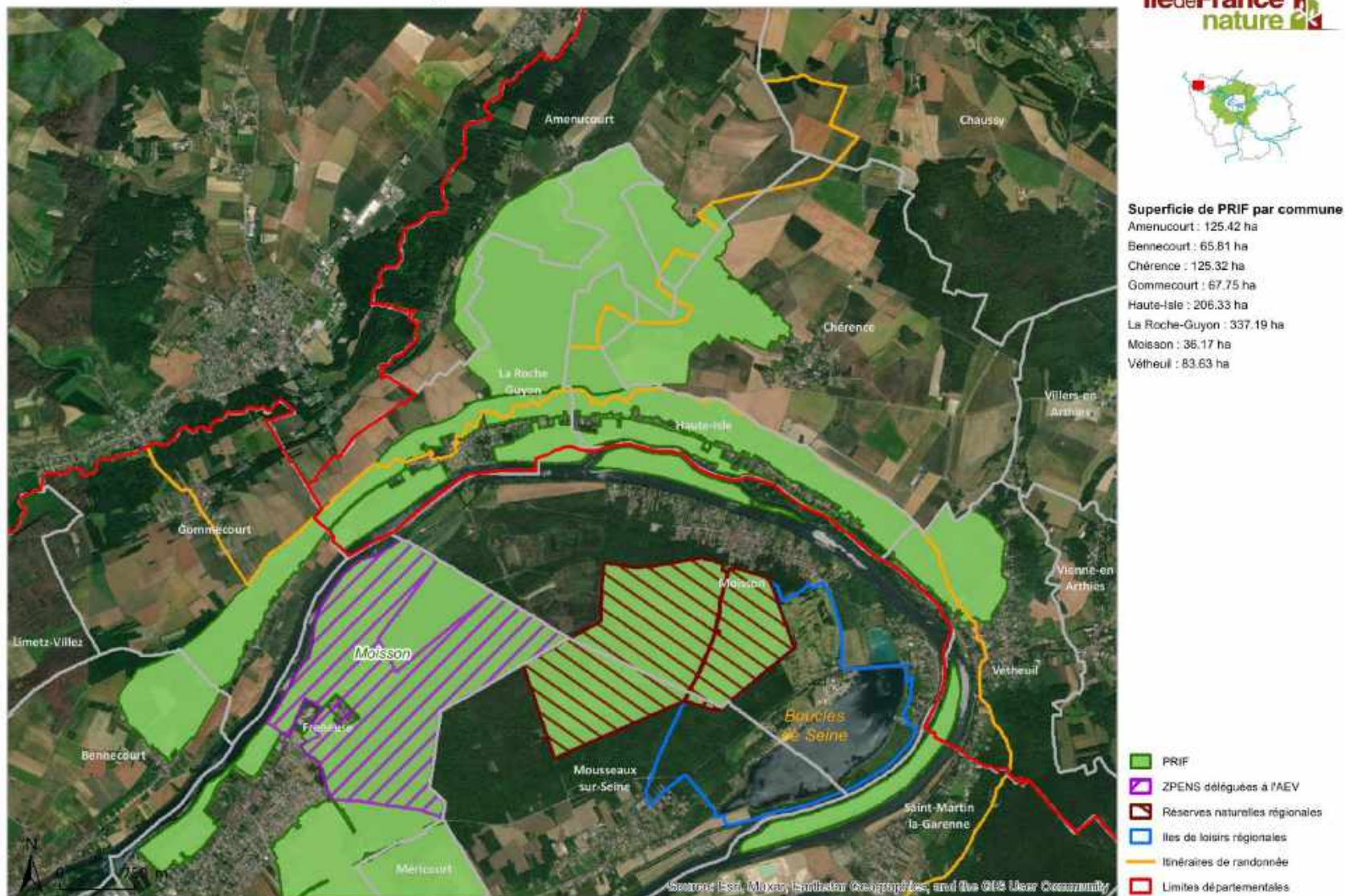
FORÊT RÉGIONALE DE LA ROCHE-GUYON

PRIF crée en : **1987**
Superficie totale du PRIF : **1048 ha**
Total acquis : **549 ha**



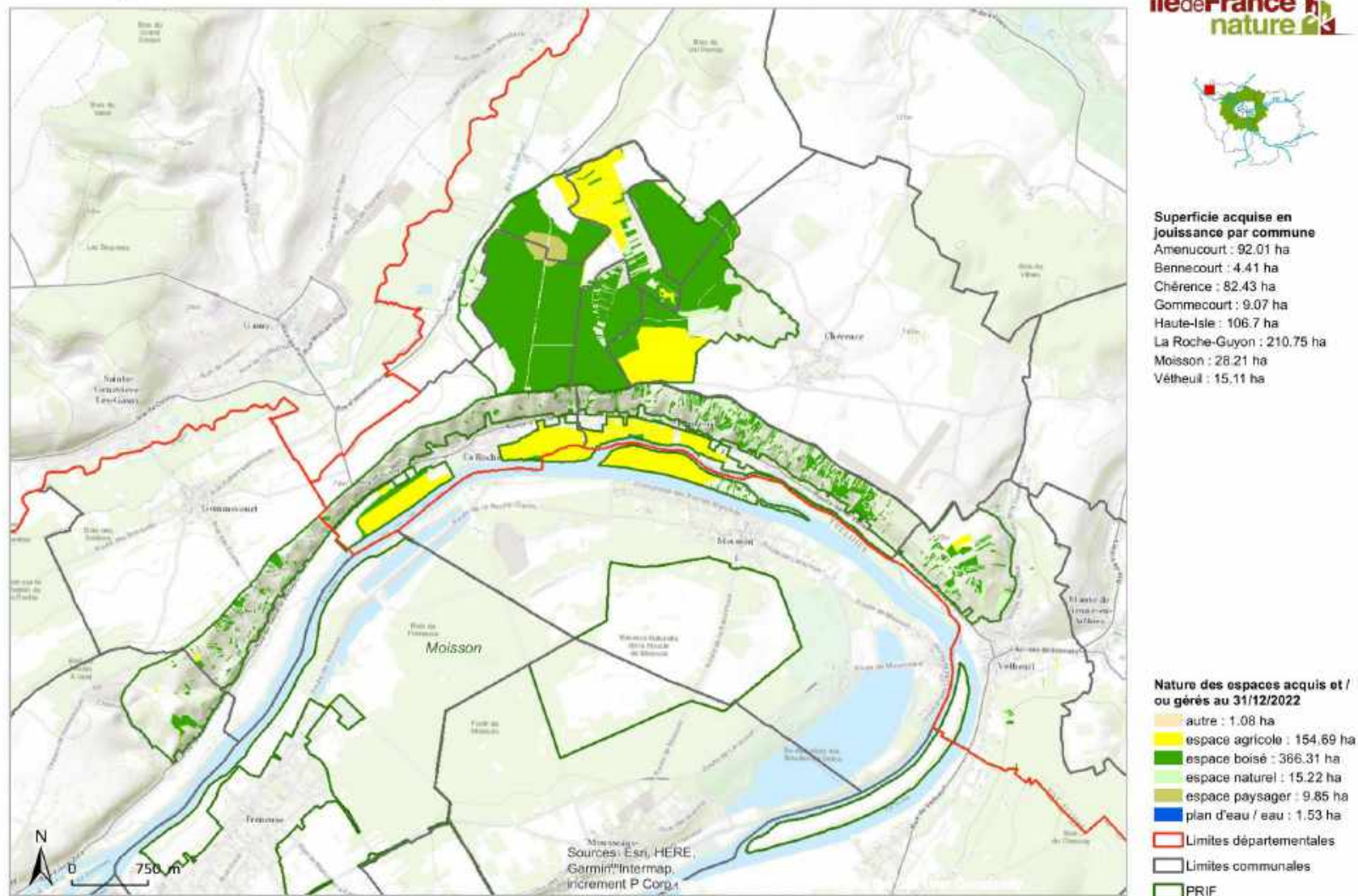
PRÉSENTATION

Forêt régionale de la Roche-Guyon



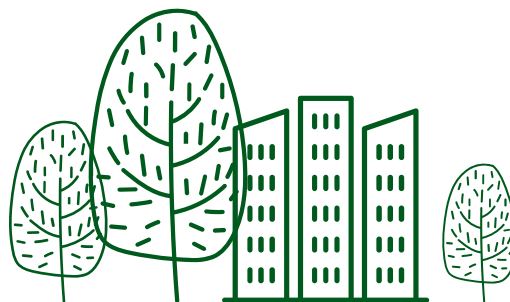
2 PRÉSENTATION

Forêt régionale de la Roche-Guyon



3

GESTION, ENTRETIEN ET SURVEILLANCE



GESTION FORESTIÈRE

Pourquoi et comment intervient-on en forêt ?

La forêt est un écosystème vivant dans lesquelles les forestiers interviennent pour conserver une forêt équilibrée, diversifiée et ouverte au public tout en préservant la faune et la flore qu'elle abrite.

Pour IDF Nature, la gestion forestière répond à trois objectifs :

- **accueillir le public** (aménagement, accueil, sécurité)
- **restaurer et valoriser les habitats naturels**
- **renouveler et pérenniser la forêt.**

Les effets du changement climatique peuvent également être une motivation.

La sylviculture mixte à couvert continu

Pour répondre s'adapter au mieux au contexte francilien et pour répondre à ses objectifs de gestion, Île-de-France Nature intervient selon le principe de la **sylviculture mixte à couvert continu** ou « futaie irrégulière ». Ce mode de sylviculture permet d'avoir une **diversité d'essences, d'âge et de de tailles des arbres sur une même parcelle.**

Il s'agit d'une sylviculture qui est basée sur une **approche arbre par arbres** et qui s'appuie sur la **régénération naturelle** en priorité.

Des coupes systématiques (coupes dites rases) sont parfois nécessaire dans quelques cas très particuliers : crises sanitaires, maladie, mise en sécurité.



La futaie irrégulière : une coupe réalisée tous les 8 ans environ, pour amener progressivement la forêt vers un mélange équilibré d'arbres de différents âges et tailles.

GESTION FORESTIÈRE

L'aménagement forestier

Il s'agit d'un **document de gestion durable** propre à chaque forêt publique française.

Il est rédigé en accord avec l'Office national des forêts et est approuvé par le ministère de l'agriculture.

Après avoir fait un état des lieux de la forêt, ce document établit une **feuille de route, sur une durée de 20 ans environ**, à réaliser au regard des différents enjeux de la forêt.

Les interventions réalisées dans ce cadre se font en partenariat ou en concertation avec l'ONF et les communes, départements, communautés d'agglomération.



GESTION FORESTIÈRE

Dispositif de suivi des interventions en forêts

Le contexte actuel autour de la gestion forestière évolue et nécessite d'informer l'ensemble des parties prenantes.

Ile-de-France Nature a mis en place un nouveau dispositif, renforcé à l'été 2022, pour mieux informer le grand public et communiquer auprès de ses partenaires en prenant en compte les enjeux locaux.

Concrètement, l'Agence s'est engagé sur des prescriptions de gestion à généraliser :

- **Pas d'abattage en période de nidification (du 1^{er} mars au 31 juillet)**
- **Pas d'exploitation les jours de chasse de régulation**

La compréhension des interventions par les **élus de situation et les usagers** est essentielle : pour cela des **articles pédagogiques et d'actualités** sont régulièrement proposés par Ile-de-France Nature aux collectivités pour être relayé via leurs publications.

Des **panneaux d'information** sont également installés sur sites et renvoient vers les articles via un QRCode.

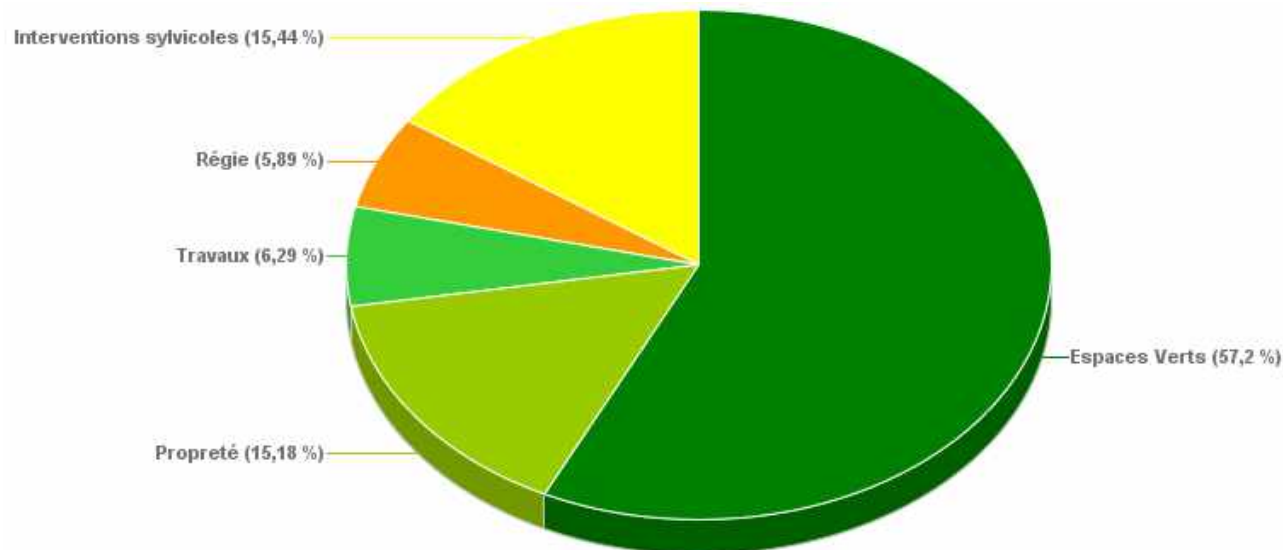
Concernant les coupes réalisées dans le cadre du document d'aménagement forestier, l'Agence est tributaire du calendrier d'autres acteurs. Un délai de 2 ans maximum est notamment autorisé aux entreprises pour intervenir après le marquage des arbres.

Ces contraintes immuables font que l'Agence ne pourra pas toujours informer des dates précises de démarrage de ces interventions.

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE

LA ROCHE-GUYON

RECAPITULATIF DES DEPENSES	MONTANT
Espaces Verts	35 712,49 €
Propreté	9 474,89 €
Travaux	3 928,07 €
Régie	3 676,41 €
Interventions sylvicoles	9 639,39 €
TOTAL	62 431,25 €



GESTION FORESTIÈRE

L'équilibre sylvo-cynégétique

La régulation des animaux fait partie intégrante de la gestion des forêts régionales. Ces forêts, ouvertes au public, sont constituées d'écosystèmes fragiles.

La présence d'un nombre important de gibier sans prédateur naturel peut s'avérer problématique :

- Enjeu sur l'équilibre de l'écosystème forestier (pression sur la régénération forestière, ...)
- Enjeu pour la sécurité (risque d'accident de la route, ...)
- Enjeu agricole (destruction de cultures, ...)

Des chasses de régulation sont organisées sur la forêt régionale de la Roche-Guyon, suivant un plan de chasse élaboré avec les acteurs du territoire, attribué par arrêté préfectoral et revu chaque année.

Des suivis de population sont menés par IDF Nature pour adapter la régulation au mieux à l'état des populations.

Période de chasse : octobre à mars

(des exceptions peuvent être prévues après autorisation)

Saison 2022-2023 : 6 jours de chasse

Nombre de locataires : 1 lots



VOS CONTACTS

CONTACT TERRAIN :

Yann Le COQUEN
01 83 65 39 37
yann.lecoquen@iledefrance-nature.fr

CONTACT SIÈGE :

Jean VALLEE
01 83 65 38 23
jean.valllee@iledefrance-nature.fr

LA NATURE
PARTOUT
ET POUR
TOUS



8 BOULEVARD VICTOR HUGO
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE
TÉL. 01 83 65 38 00

iledefrance-nature.fr





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Île de France
nature



Aménagement de la forêt régionale de La Roche-Guyon : 2023-2042

Présentation en réunion publique

Chef de projet aménagement : Stanislas WITKOWSKI



15/01/2024



INTRODUCTION

L'aménagement forestier : qu'est-ce que c'est ?

- 1- Présentation générale de la forêt**
- 2- Fonctions principales**
- 3- Etat des lieux**
- 4- Actions principales**



L'aménagement forestier : qu'est-ce que c'est ?





L'aménagement forestier : qu'est-ce que c'est ?

Le régime forestier énonce un ensemble de principes visant à mettre en valeur le patrimoine forestier des collectivités territoriales

La mise en œuvre de ce régime forestier est confiée à l'ONF pour garantir une gestion durable des forêts, en préservant l'intérêt du propriétaire.

Le régime forestier se fonde sur

- un plan de gestion : « aménagement forestier » préalable à toutes actions et certifiant une gestion durable,
- la surveillance et la conservation du patrimoine.





L'aménagement forestier : qu'est-ce que c'est ?

Les objectifs sont fixés par la collectivité propriétaire qui doit :

- Exprimer ses souhaits,
- Prendre connaissance des scénarii possibles,
- Décider des orientations et des actions à mener,
- Approuver le document par délibération.

L'ONF élabore l'aménagement forestier :

- Choix de sylviculture retenus et programme de coupes ;
- Programme de travaux et d'entretien;
- Prévision de recettes et de dépenses.

Période d'application : 20 ans





L'aménagement forestier : qu'est-ce que c'est ?

Aménagement forestier = feuille de route de la gestion durable des forêts publiques

Objectif : permettre à la société de bénéficier de tous les services offerts par la forêt (multifonctionnalité)

- Social (paysage et accueil)
- Ecologique
- Production de bois
- Risques naturels

Liens :

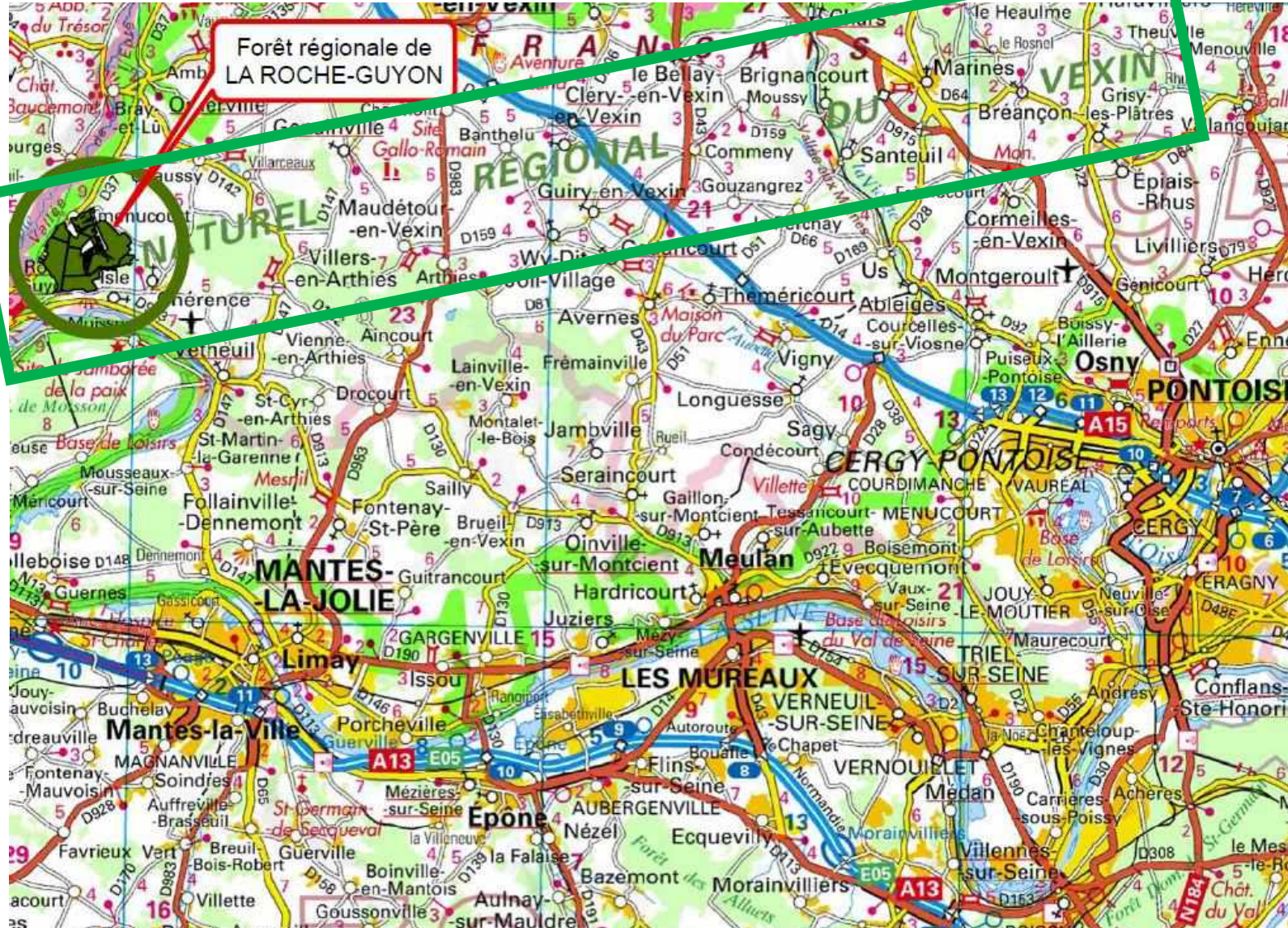
- Régime forestier : <https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires/+/f8::preserver-votre-foret-avec-regime-forestier.html>
- Charte de la forêt communale : <https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires/+/f5::charte-de-la-foret-communale.html>
- Portail des collectivités : <https://portaildescollectivites.onf.fr/portail-service/login>



1- Présentation générale de la forêt



1- PRESENTATION GENERALE



- 70 km de Paris
- 15 km de Mantes-La-Jolie
- Boucle de Moisson



1- PRESENTATION GENERALE

- Propriétaire : région Île-de-France (représentée par Île-de-France Nature)
- Historique :
 - 1987 : décision d'acquisition
 - 2002-2021 : 1^{er} aménagement
- 4 communes (95) : Aménucourt, Chérence, Haute-Isle, la Roche-Guyon
- 2^{ème} aménagement : 2023 - 2042
- Surface totale : 351 ha ; surface en « sylviculture » : 255 ha



2- Fonctions principales



2- Fonctions principales

- Situation géographique et paysagère exceptionnelle
- Richesse de milieux écologiques abritant des espèces d'intérêt





2- Fonctions principales

NIVEAUX d'enjeu : **1- fort** > **2- reconnu** > 3- faible > sans objet

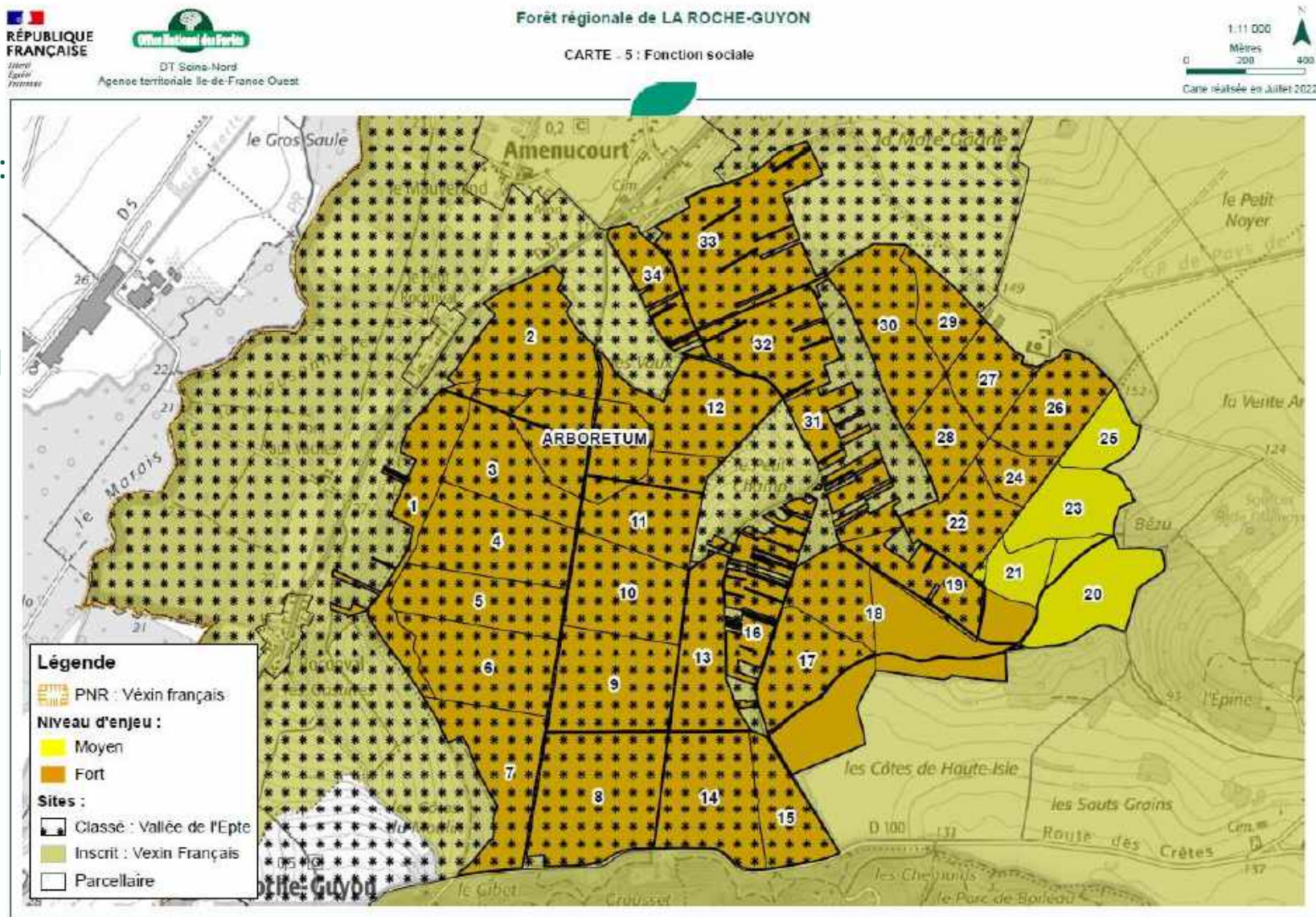
- Fonction écologique : enjeu **reconnu** 193 ha (55%)
- Fonction sociale : enjeu **fort** sur 303 ha (86%)
- Production ligneuse : enjeu **fort** sur 111 ha (32%)
enjeux *sans objet ou faible* : 129 ha (37%)
- *Protection contre les risques naturels : non concerné*



2- Fonctions principales : fonction sociale

Critères du niveau d'enjeu :

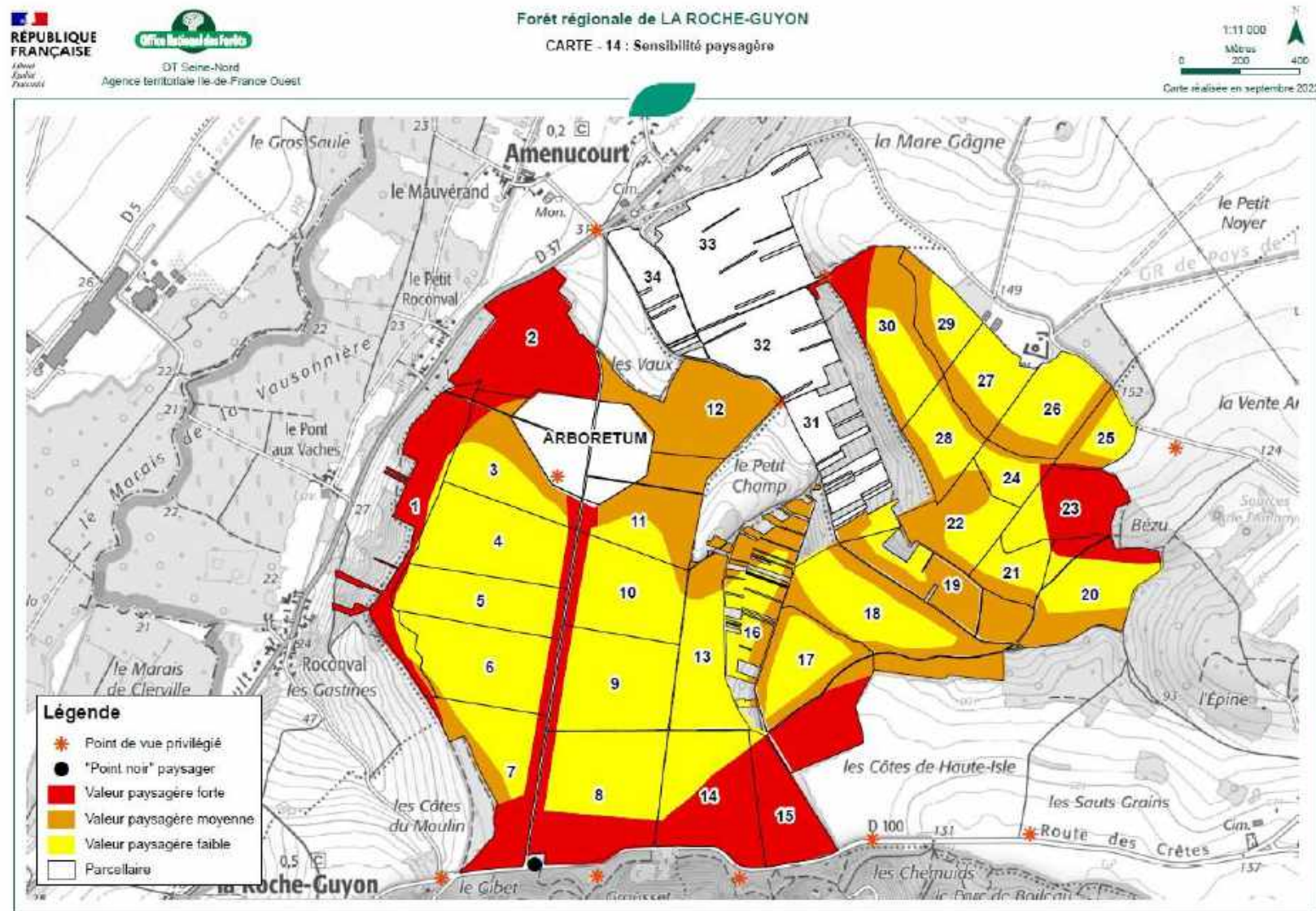
- Site classé : « Vallée de l'Epte »
- Site inscrit : « Vexin français » (Parc Naturel Régional)



2- Fonctions principales : fonction sociale

Sensibilité forte :

- Route des crêtes
- Allée Beauregard
- Coteaux ouest





2- Fonctions principales : fonction sociale

- **Fréquentation rurale, relativement faible**
- **Arboretum, allée Beauregard**
- **Sensibilité paysagère externe** : coteaux sud et ouest
- **3 Carrières** : édification de l'Arc de Triomphe, du pont de l'Alma et des statues de la place de la Concorde





2- Fonctions principales : fonction écologique (reconnu : 193 ha)

Milieux d'intérêt

- Habitats ouverts ou semi-ouverts
- Coteaux calcaires
- Îlots de Vieux Bois (IVB)
- Espace rural
- Formations à buis
- Carrières
- Mares

Flore et habitats d'intérêt prioritaire ou communautaire, principalement :

- Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (152 ha)
- Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (35 ha)
- Etude du Conservatoire Botanique National 2002 : 59 espèces d'intérêt

Etude Ouest Am' vertébrés 2021-2022

- Chiroptères : 16 espèces identifiées → enjeu fort
- Reptiles : peu de diversité mais présence de la vipère péliade
- Avifaune : plus grande diversité dans les milieux semi-ouverts ; -20 % par rapport à l'étude de 1997
- Amphibiens et mammifères : espèces communes



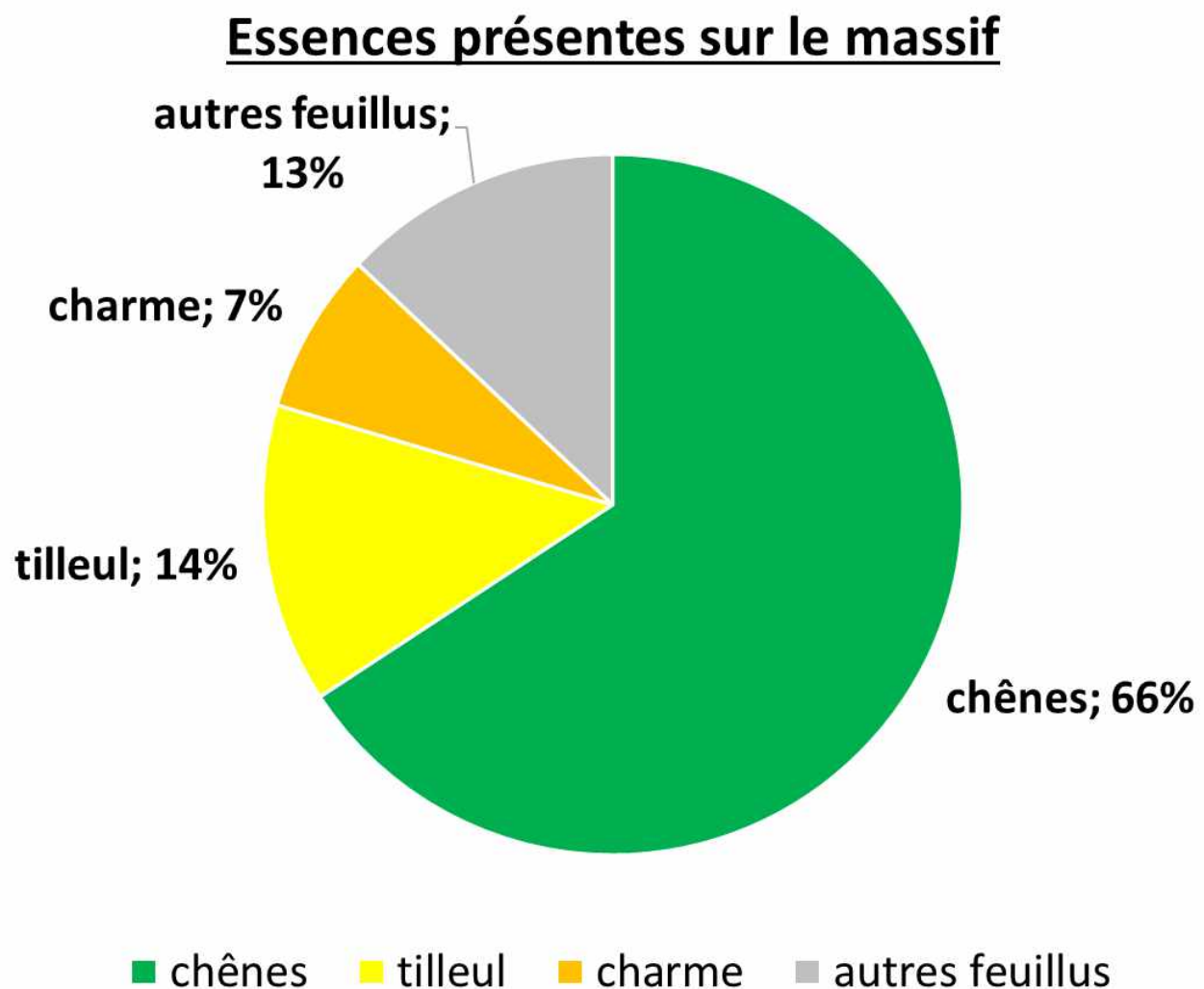
- Fertilité
- Qualité des bois



3- Etat des lieux



3- Etat des lieux : essences forestières



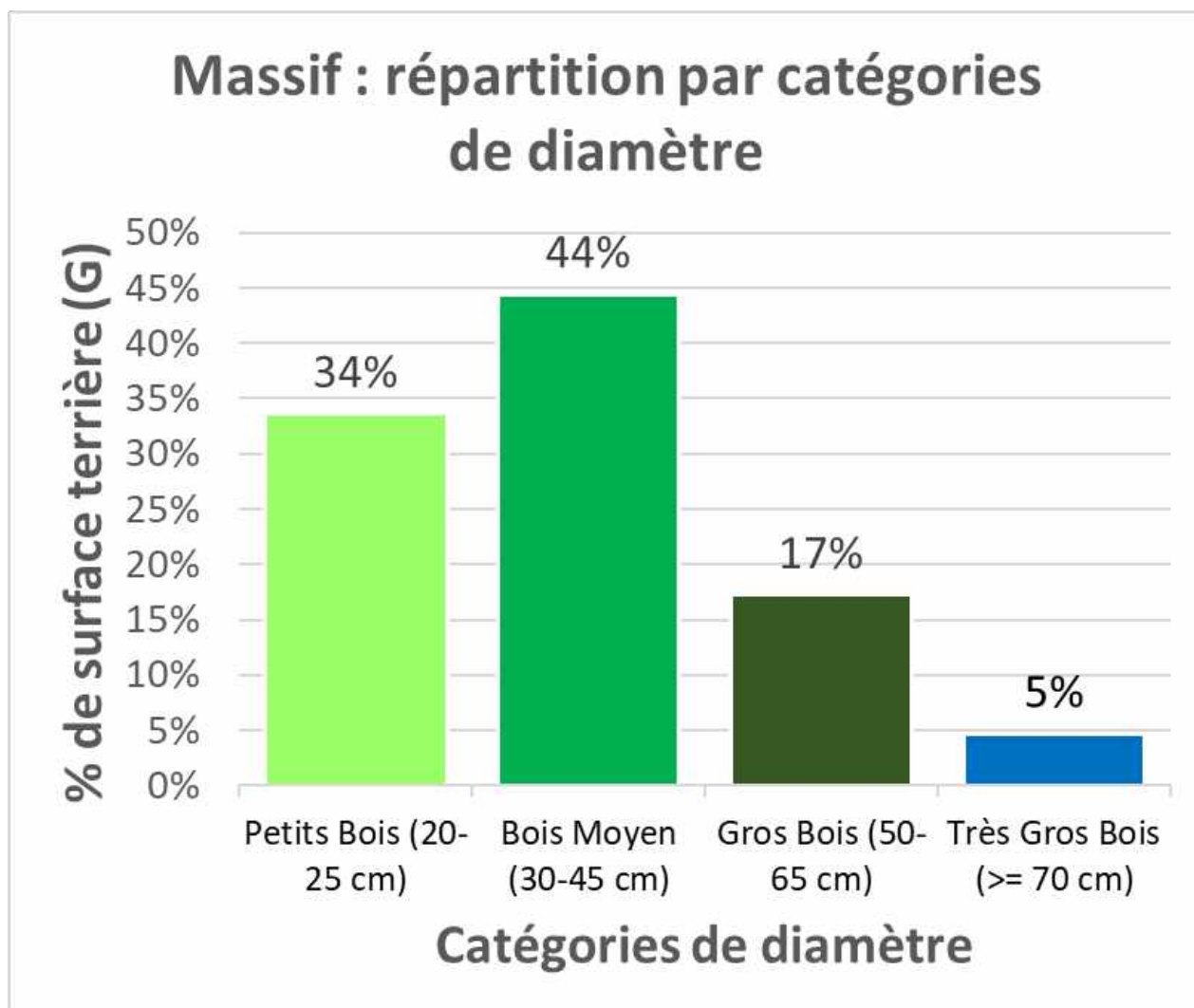
➔ chêne majoritaire

➔ Tilleul et charme en accompagnement

➔ Diversité liée aux stations calcicoles

➔ Etat sanitaire correct ; forte attaque de processionnaire en 2021

3- Etat des lieux : structure des peuplements forestiers



➔ dominante Bois Moyen et Petits Bois = 78 %

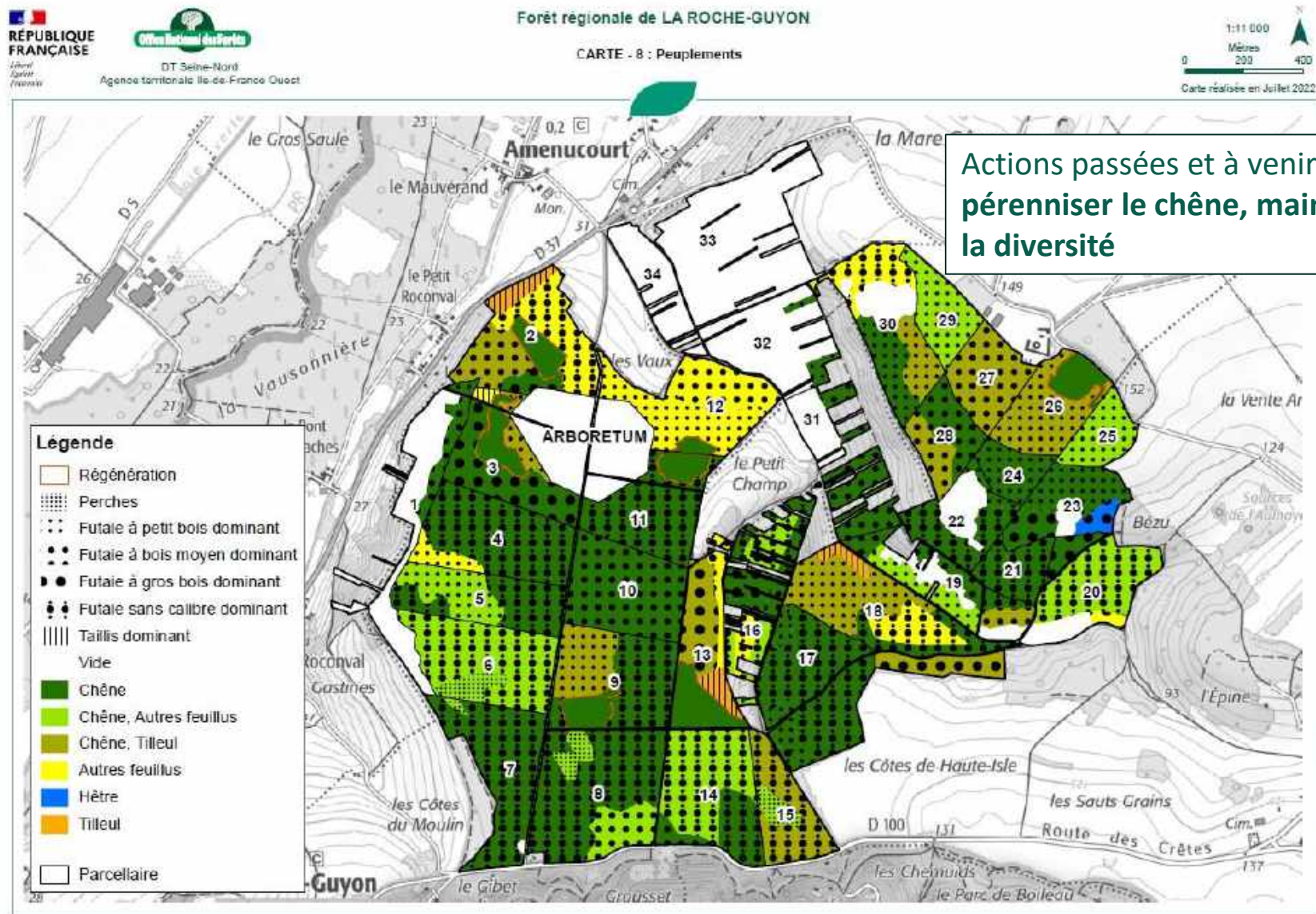
➔ Les Gros Bois sont surtout des chênes

3- Etat des lieux : types de peuplements

3 grands types de peuplements :

- à dominance **chêne**
- à dominance **chêne / tilleul**
- à dominance **chêne / autres feuillus**

Actions passées et à venir visant à pérenniser le chêne, maintenir le tilleul et la diversité

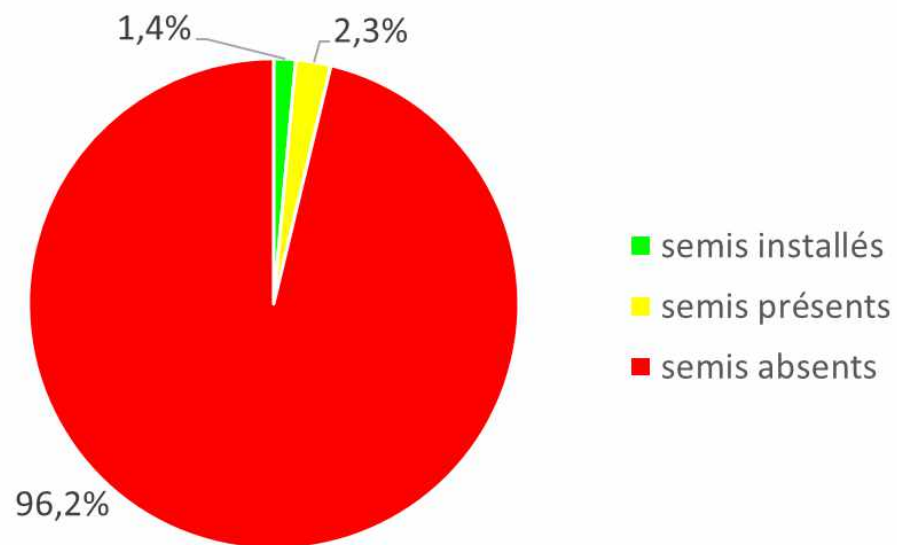




- ➔ Peu de secteurs surcapitalisés > 25 m²/ha (Gros bois et / ou tilleul)
- ➔ Secteurs peu denses : jeunes peuplements, régénérations ou stations peu productives

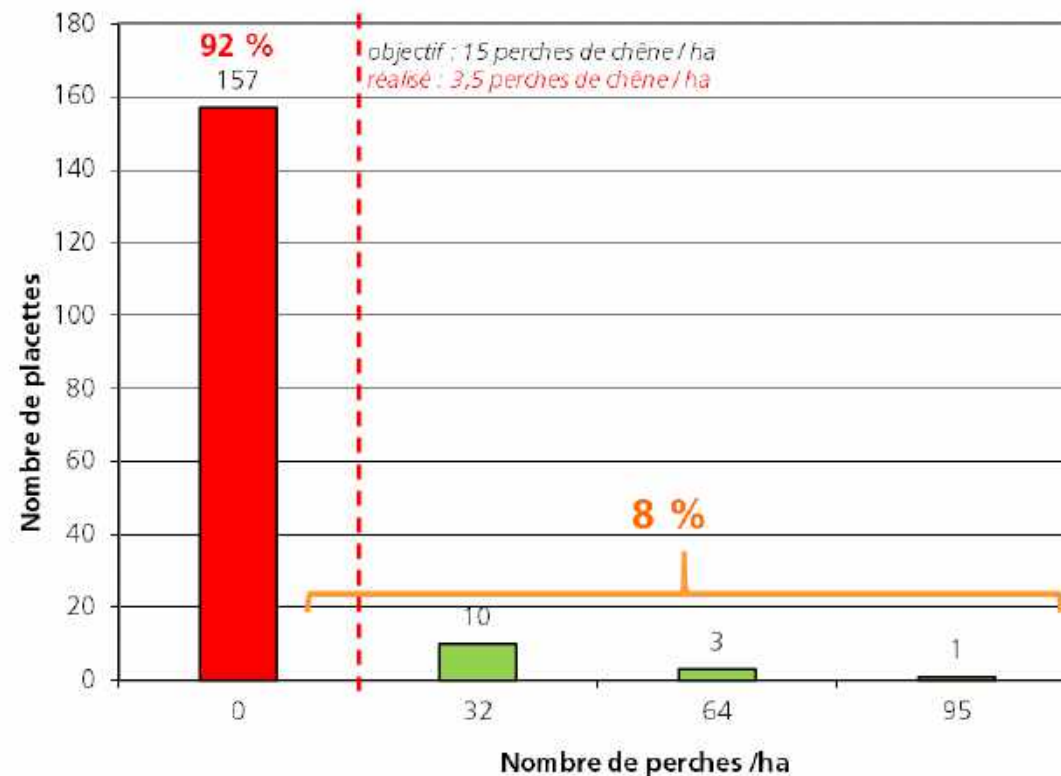
3- Etat des lieux : renouvellement

Potentiel de régénération de chêne
(suivi non surfacique)

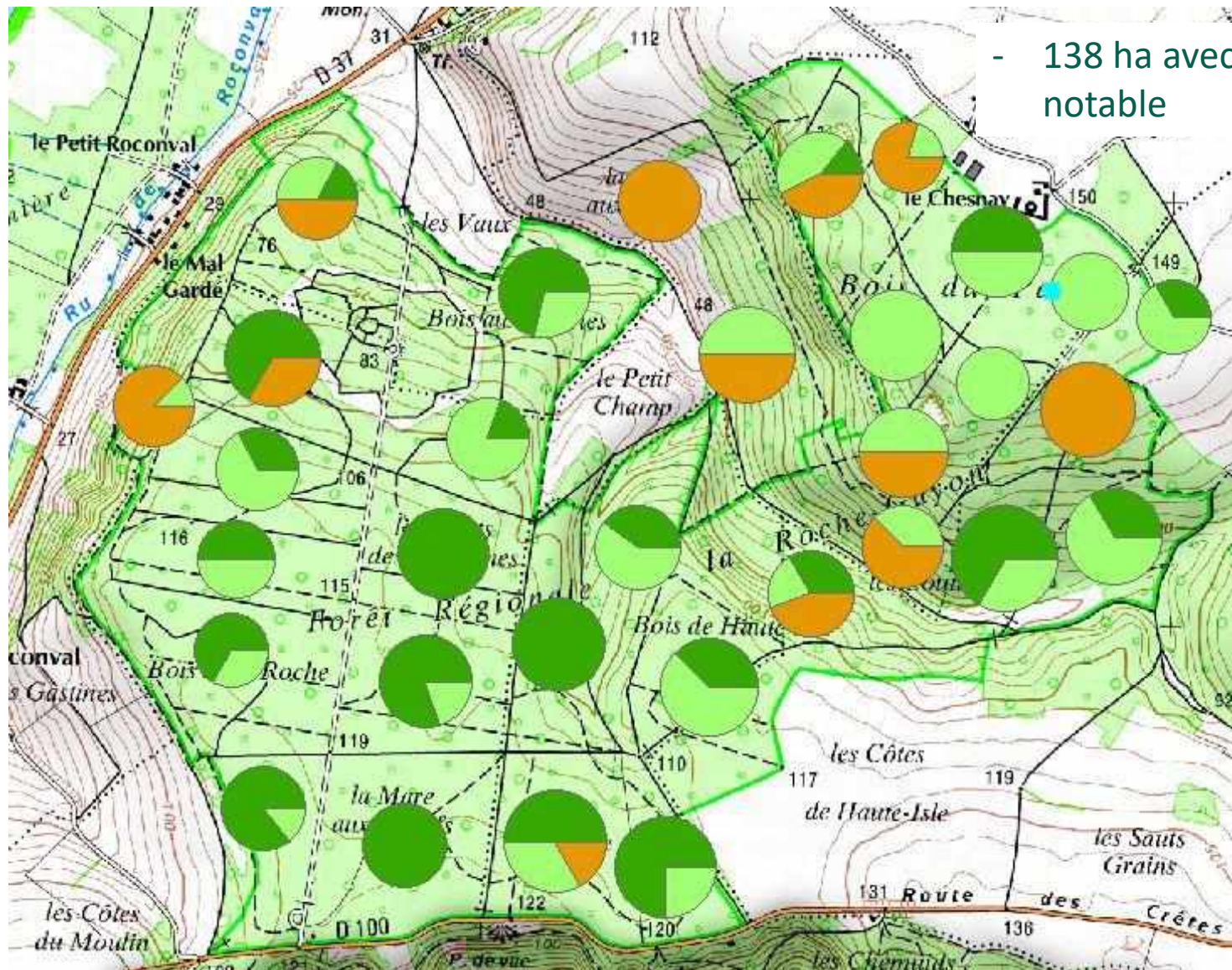


- Dynamique d'installation du chêne faible
- Viser 10 à 20% de placeaux avec semis installés

effectif de placettes et densité de perches
de chêne



3- Etat des lieux : qualité des bois de chêne

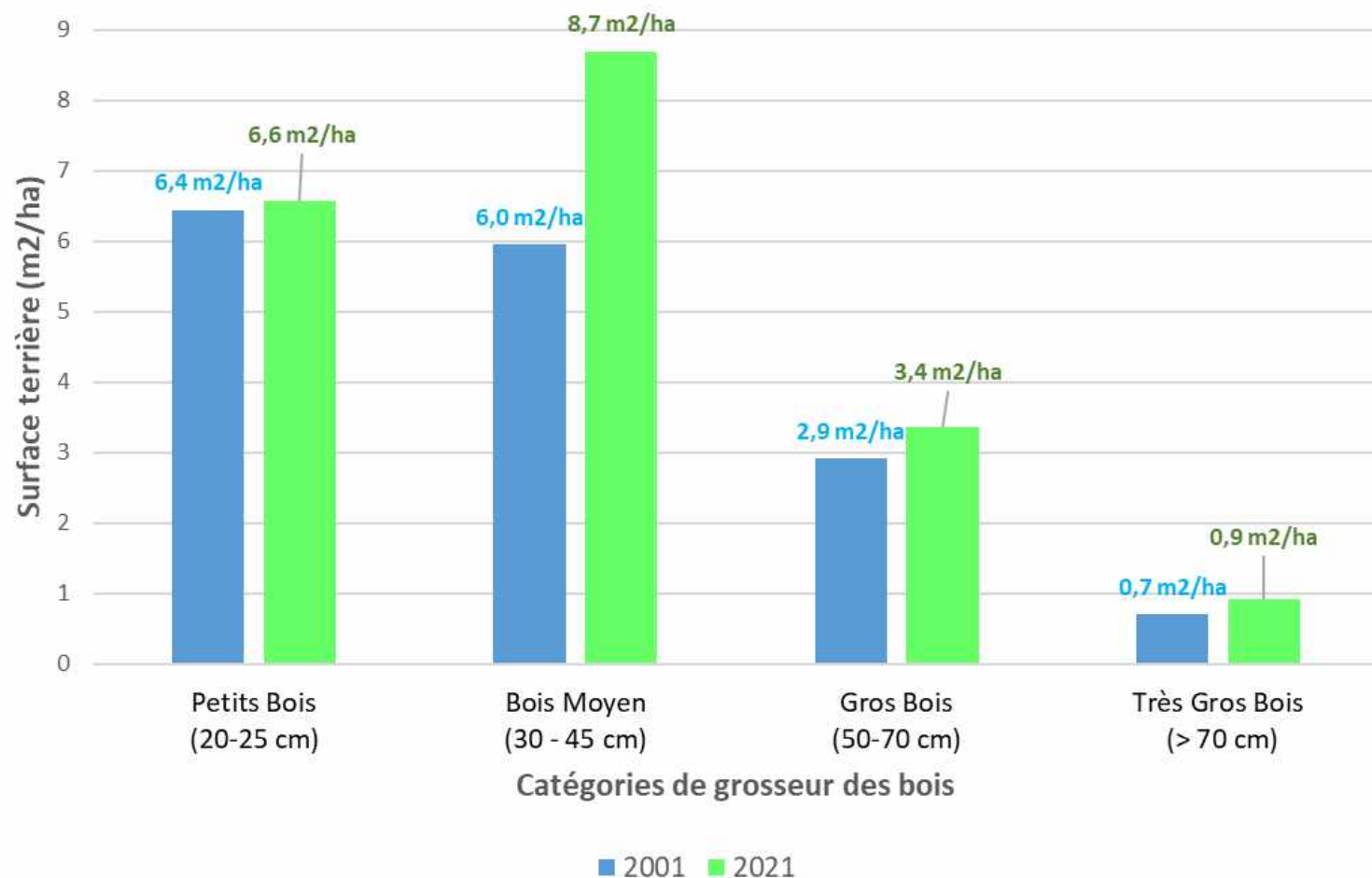


- 138 ha avec présence de qualité notable

3- Etat des lieux : évolution du capital sur pied

Evolution de la surface terrière par catégories de grosseur

période 2001 - 2021



2001 : 16 m²/ha

2021 : 19,6 m²/ha

+22 %

➔ Surfaces non parcourues en coupe



Source : Le Bien Public

4- Programme d'actions : FONCTION ECOLOGIQUE

4- Programme d'actions : FONCTION ECOLOGIQUE



Source : Le Bien Public

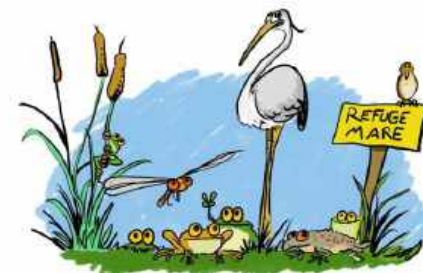
Actions de gestion courante

- Arbres habitats identifiés et maintenus (5 arbres/ha)
- Les mares : mises en lumière lors des coupes planifiées
- Diversification des essences forestières

Actions spécifiques

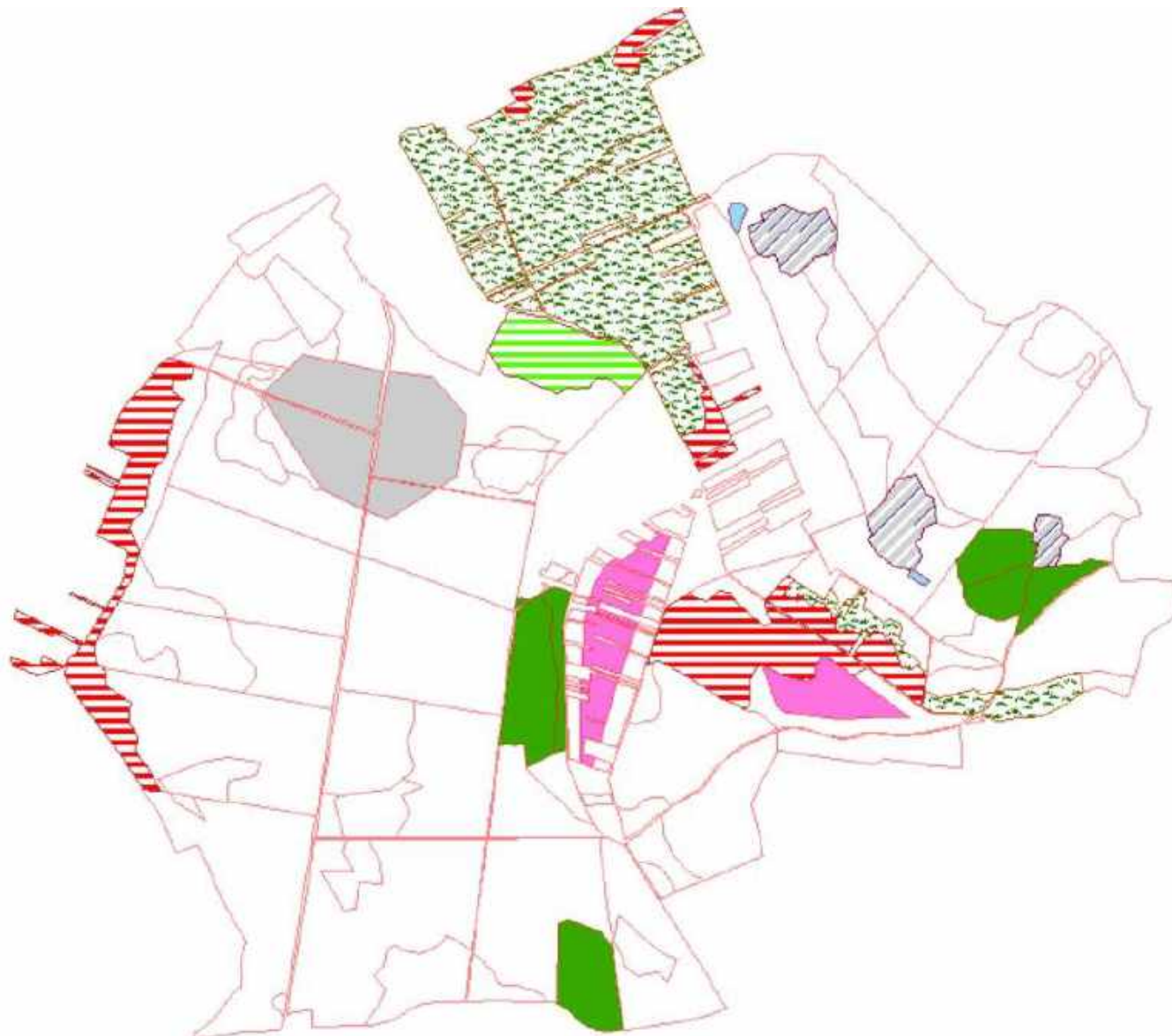
- Libre évolution des fruticées
- Nouveaux îlot de vieux bois (vieillessement / sénescence)
- Enretien des milieux ouverts (prairies, carrières, pelouses calcicoles)
- Buxeraies : dégradation

4- Programme d'actions : FONCTION ECOLOGIQUE



Source : Le Bien Public

- ilot de sénescence
- ilot de vieillissement
- arboretum
- carrière
- habitat
- mare
- mort-bois dominant
- prairie



4- Programme d'actions : FONCTIONS SOCIALES

- Pyrale du buis



- dégradation



- Buxeraies



4- Programme d'actions : foncier / concession



4- Programme d'actions : foncier / concession

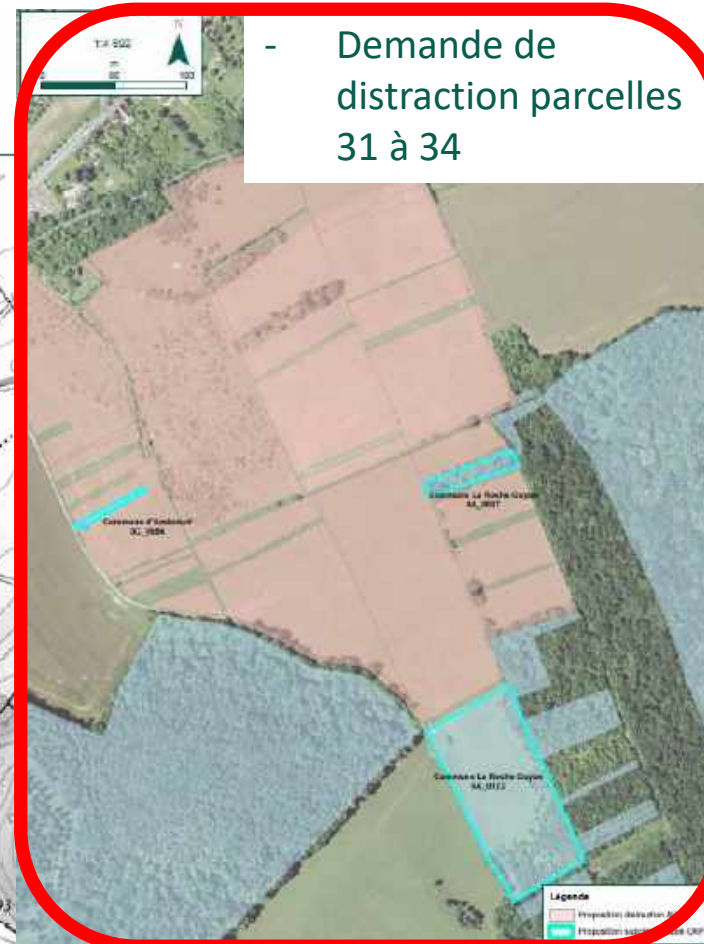
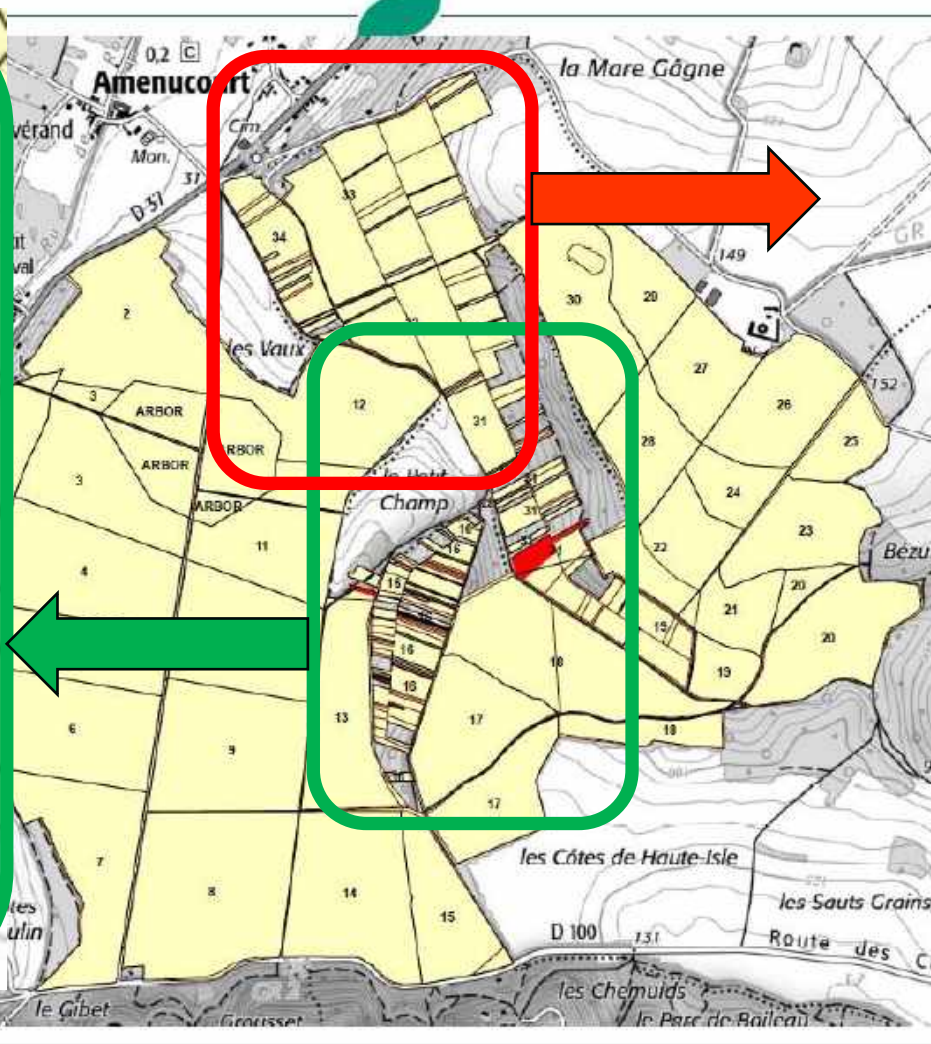
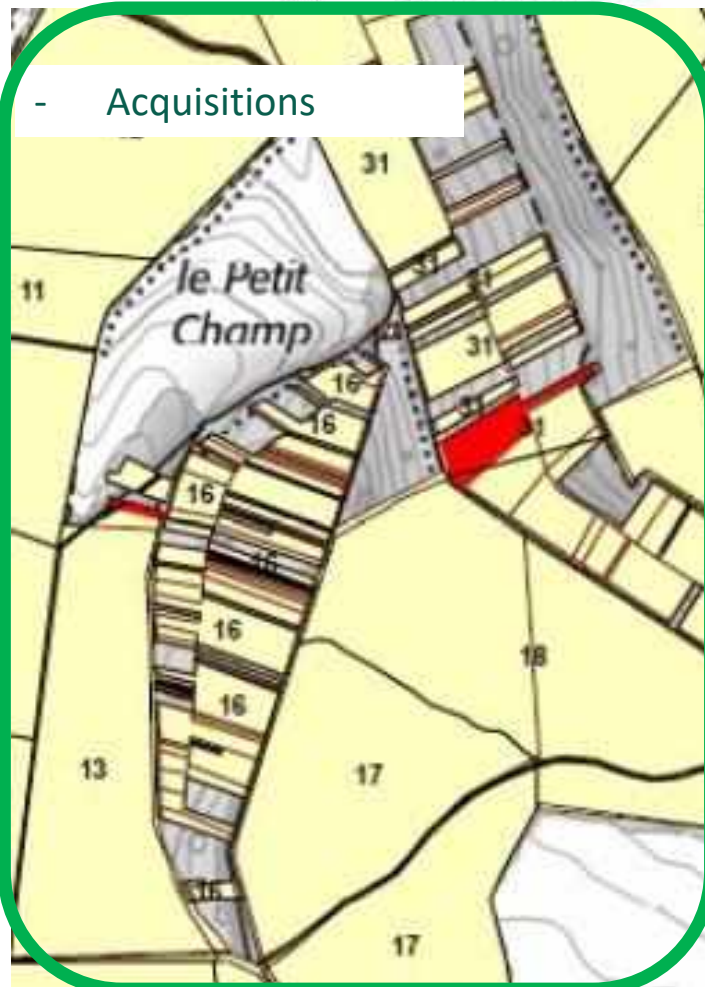


DT Seine-Nord
Agence territoriale Ile-de-France Ouest

Forêt régionale de LA ROCHE-GUYON

CARTE - 1bis: Situation - Domaine géré

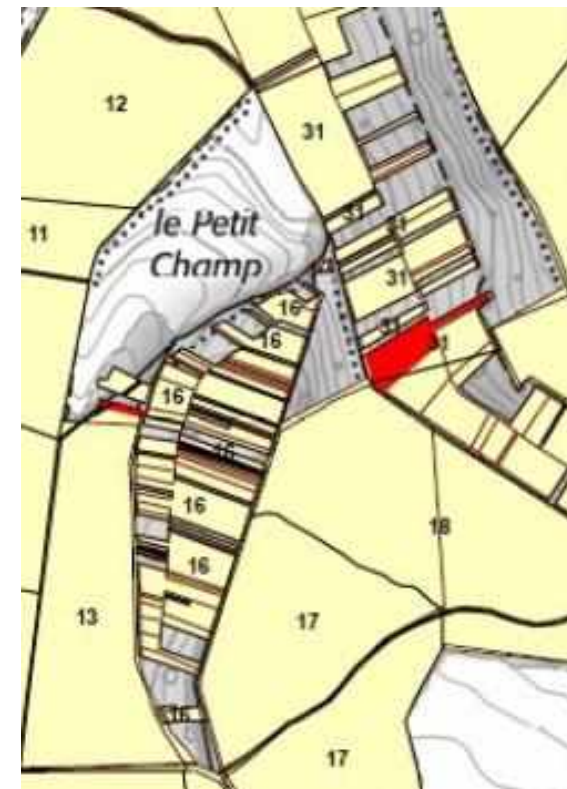
- Acquisitions



- Demande de distraction parcelles 31 à 34

4- Programme d'actions : foncier / concession

- Enclavement, morcellement
- Rend plus difficile la gestion forestière
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)
- Poursuivre le programme d'acquisition
- Forêt communale enclavée ; chemins communaux





4- Programme d'actions : FONCTIONS SOCIALES





4- Programme d'actions : FONCTIONS SOCIALES



Actions notables

- Entretien de l'arboretum et de l'allée Beauregard
- Entretien des carrières

Actions courantes

- Tournées propreté et dépôts sauvages
- Pose / dépose mobilier bois (barrières, etc.)





4- Programme d'actions : Production ligneuse

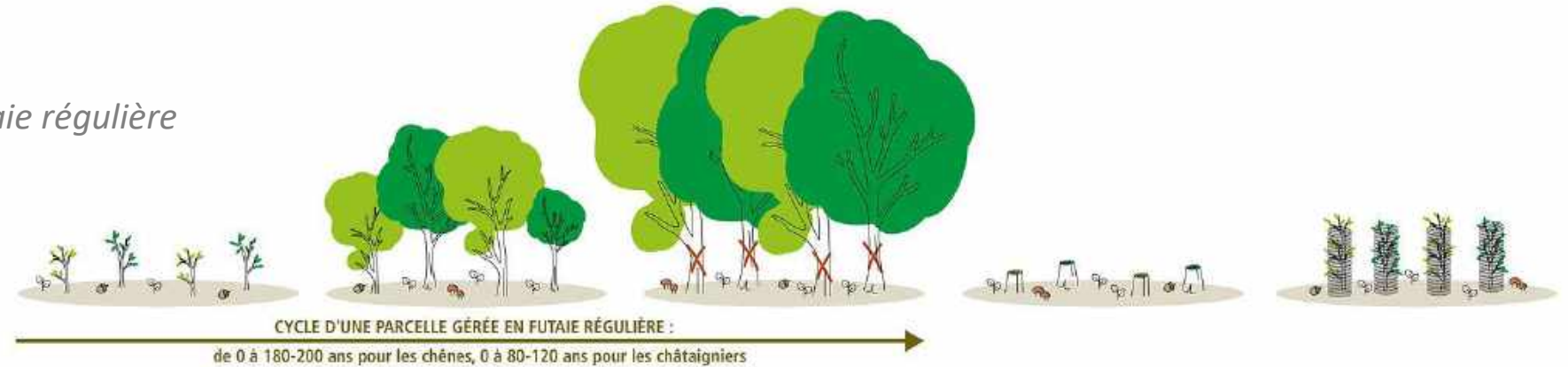
Transition vers une gestion en futaie irrégulière





4- Programme d'actions PRODUCTION LIGNEUSE

Ancien traitement : futaie régulière



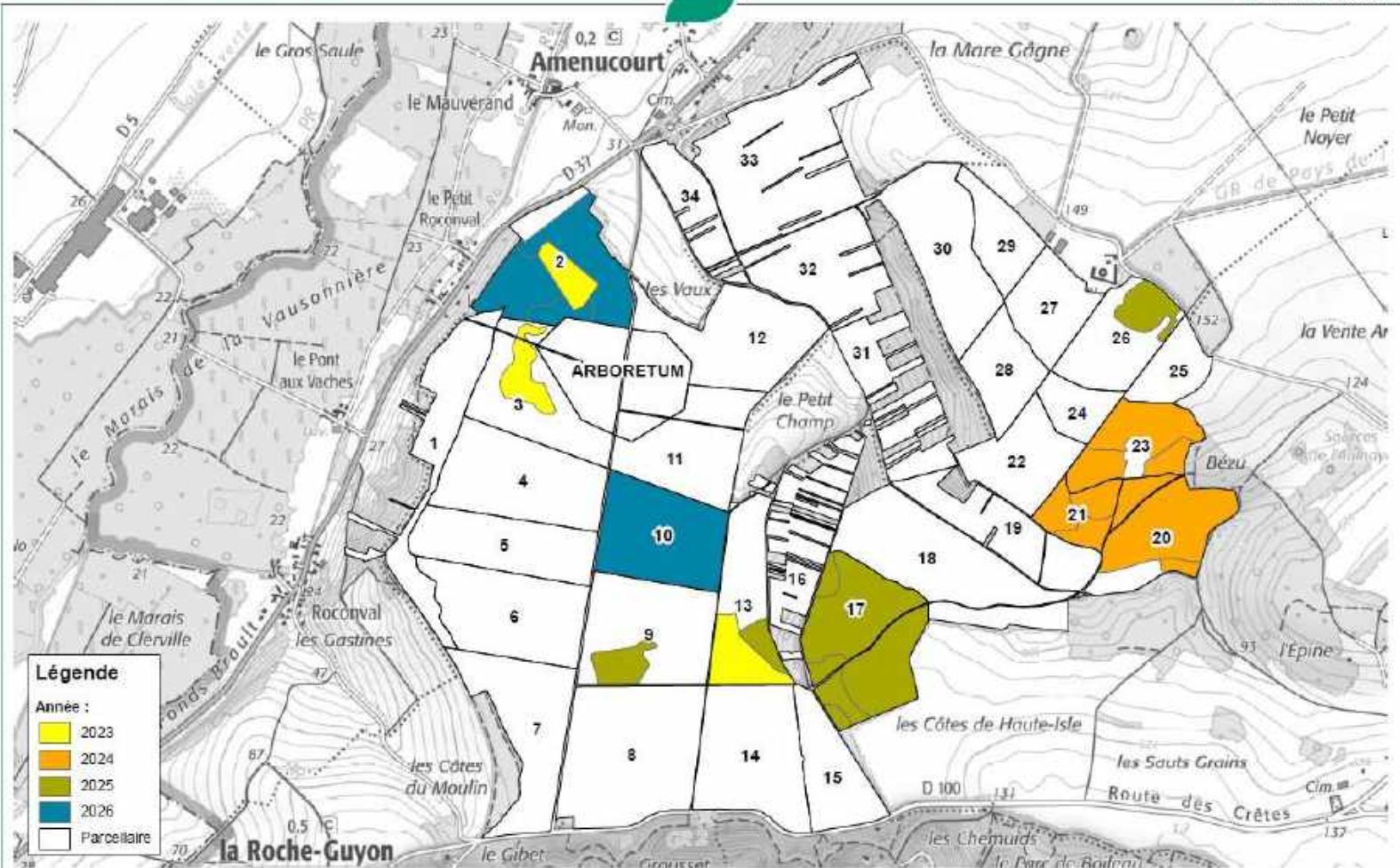
Contrairement à la sylviculture dite irrégulière, en sylviculture régulière, les peuplements ont le même âge sur une même parcelle. Lorsque le cycle sylvicole arrive à son terme, les forestiers programment des coupes de régénération, laissant l'espace ouvert favorable à la germination et la croissance des semis ou des plantations artificielles. L'ouverture de milieux pour la régénération de la forêt est aussi favorable à certaines espèces faunistiques et floristiques qui se développent en pleine lumière (fleurs, papillons, libellules, passereaux...).

Nouveau traitement : futaie irrégulière = « à couvert continu »



Tous les 8 à 10 ans, des arbres d'âges différents sont coupés afin d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.

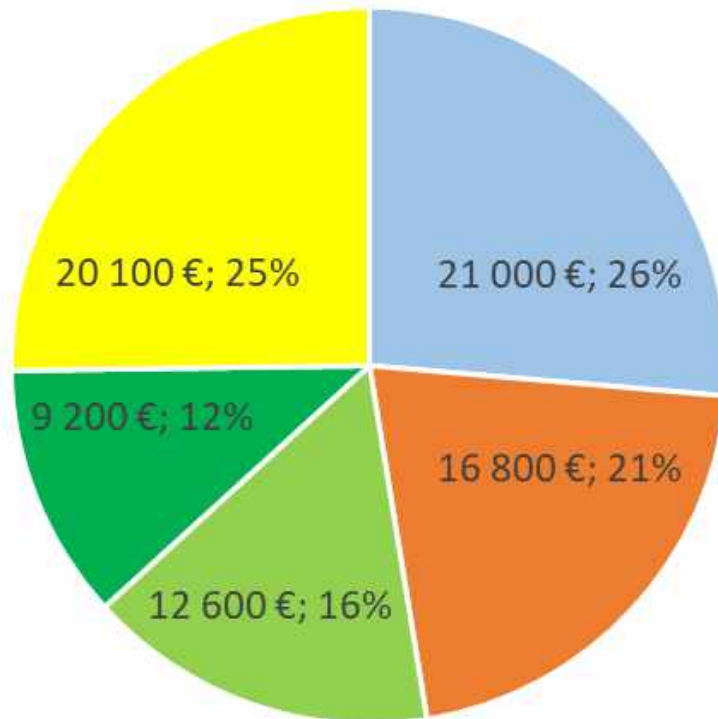


- 
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Le haut
 le droit
 l'avenir
- 
Office National des Forêts
 DT Seine-Nord
 Agence territoriale Île-de-France Ouest
- Forêt régionale de LA ROCHE-GUYON**
 CARTE - 17-1 : Programme de coupe
 2023 - 2026
- 1:11 000
 Mètres
 0 200 400
 Carte réalisée en septembre 2022
- 
- Légende**
 Année :
 2023
 2024
 2025
 2026
 Parcelle

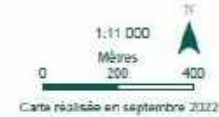


4- Programme d'actions PRODUCTION LIGNEUSE

Travaux sylvicoles



- Régénération naturelle de chêne sessile
- Nettoisement / dépressage
- Plantation par placeaux
- Dégagement de plantations en placeaux
- Travaux irrégulier



- l'accès aux routes
- r la sortie des bois
accessibilité
-
- The map displays the 'ARBORETUM' area, which is divided into numerous numbered parcels (1 through 34). A network of roads and paths is overlaid on the parcels. The legend indicates different types of roads: red lines for paved roads ('Route revêtue'), green lines for gravel paths accessible to wheelbarrows ('Chemin empierré accessible aux grumiers'), and yellow lines for natural terrain paths accessible to tractors or 4x4 vehicles ('Chemin terrain naturel accessible aux tracteurs ou 4x4'). Specific locations are marked with blue squares (existing) and yellow circles (proposed), such as 'Emprise EDF' and 'Place de dépôt'. The map also shows surrounding areas like 'le Gros Saule', 'le Mauverand', 'le Petit Roconval', 'les Vaux', 'le Petit Champ', 'Bézu', 'l'Épine', 'les Cotes de Haute-Isle', 'les Sauts Grains', 'le Gibet', 'Gruicourt', 'les Chemuids', 'le Parc de Baileut', 'la Vente Al', 'Sources de Pailloy', and 'le Petit Noyer'. Topographic features like 'le Marais' and 'le Gros Saule' are also labeled.

Conclusion

- Forêt avec enjeux forts (écologie, paysage, culturel)
- Futaie à dominante chêne / tilleul diversifiée sur stations calcicoles
- Etat sanitaire correct
- Passage à la futaie irrégulière
- Un aménagement compatible avec les sites Natura 2000 et le règlementation en site classé

CONCILIER : enjeux paysagers, écologiques et production de bois



Préserver la multifonctionnalité





Office National des Forêts